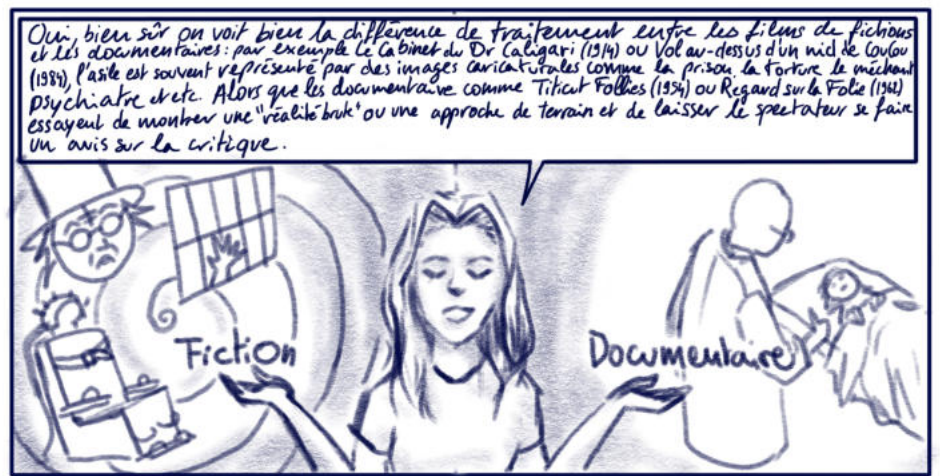
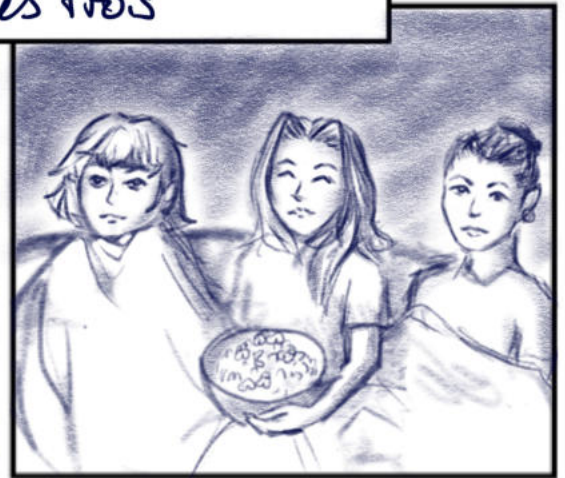
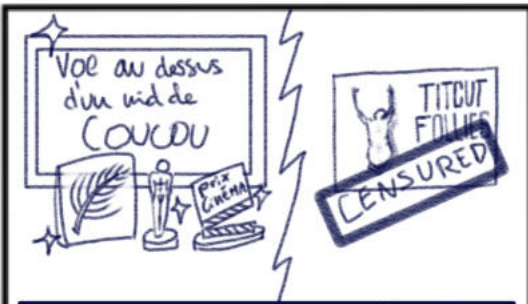


Cevise, Marla et Stella regardent un film dans le salon de l'une des trois

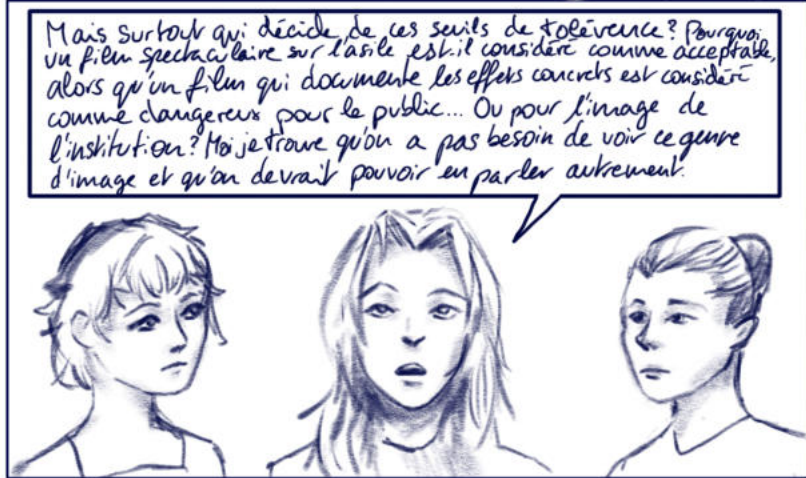
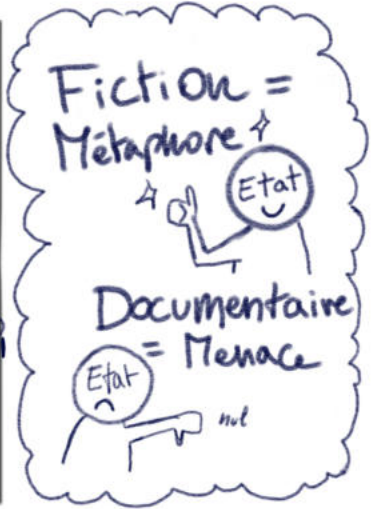




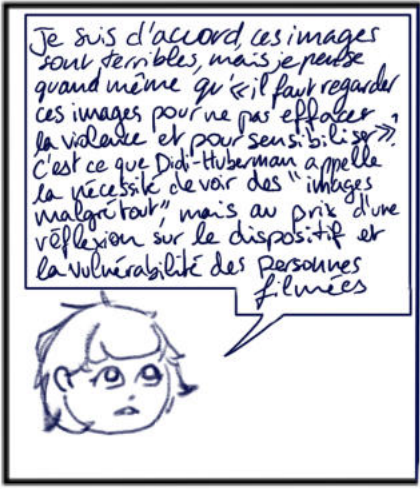
Hein? mais pourquoi y a-t-il un si grand écart de visibilité? c'est paradoxal! En même temps on accepte volontiers des représentations très spectaculaire dans les films de fictions et les images qui documentent les pratiques concrètes, ou les censures.



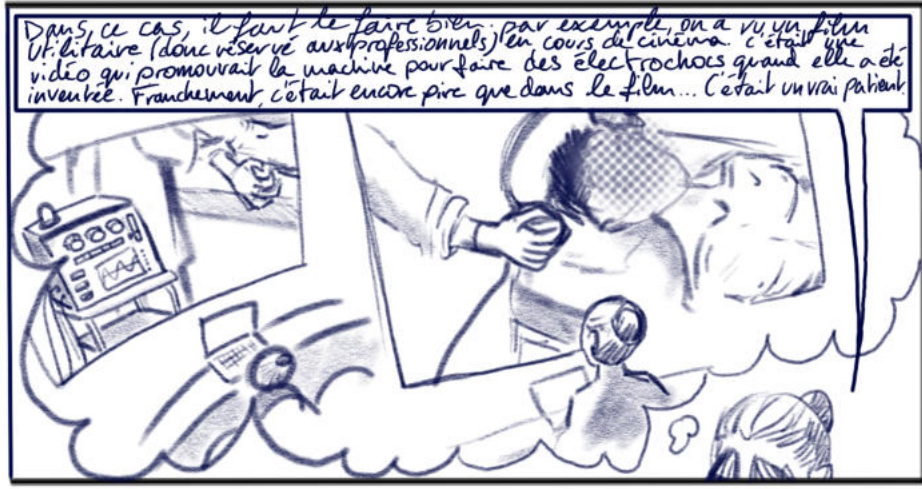
Exact! la fiction est tolérée parce qu'elle est perçue comme métaphore. Alors que le documentaire dérange parce qu'il rend visible des corps et des situations que l'institution préfèrerait garder hors-champ. Donc il faut se poser la question: Qui nous autorise à voir quoi?



Mais surtout qui décide de ces seuils de tolérance? Pourquoi un film spectaculaire sur l'asile est-il considéré comme acceptable, alors qu'un film qui documente les effets concrets est considéré comme dangereux pour le public... Ou pour l'image de l'institution? Moi je trouve qu'on a pas besoin de voir ce genre d'image et qu'on devrait pouvoir en parler autrement.



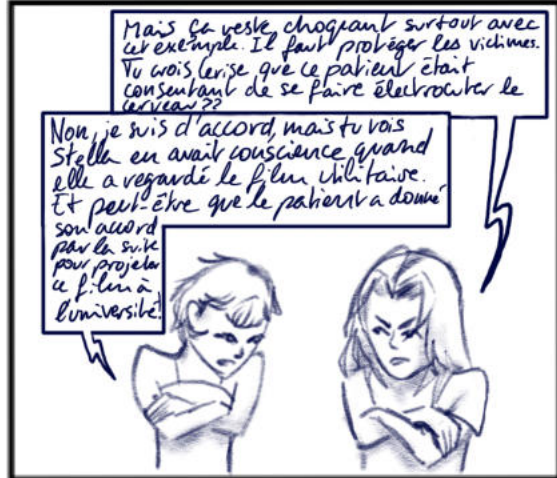
Je suis d'accord ces images sont terribles, mais je pense quand même qu'il faut regarder ces images pour ne pas effrayer la violence et pour sensibler. C'est ce que Didier Huberman appelle la nécessité de voir des "images malgré tout" mais au prix d'une réflexion sur le dispositif et la vulnérabilité des personnes filmées.



Dans ce cas, il faut le faire bien: par exemple, on a vu un film utilitaire (donc réservé aux professionnels) en cours de cinéma. C'était une vidéo qui promouvait la machine pour faire des électrochocs quand elle a été inventée. Franchement, c'était encore pire que dans le film... C'était un vrai patient.

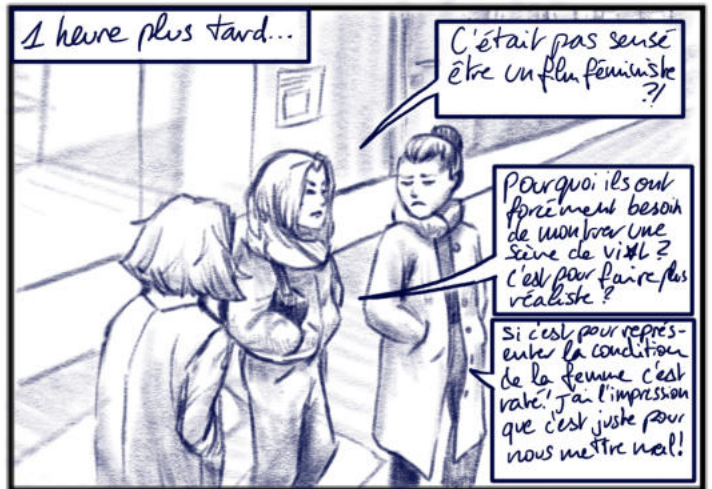
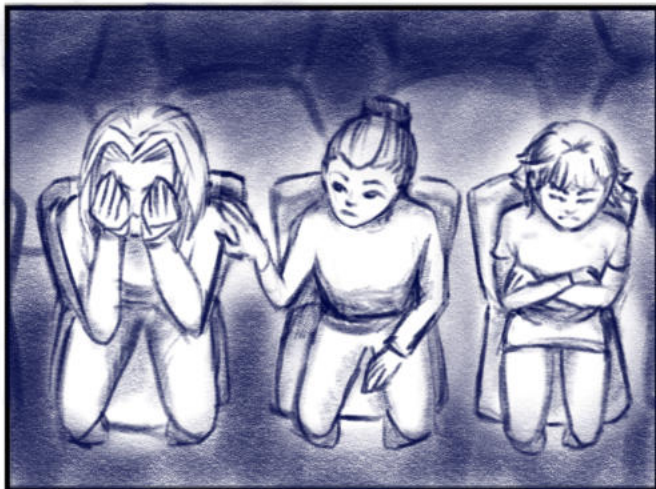
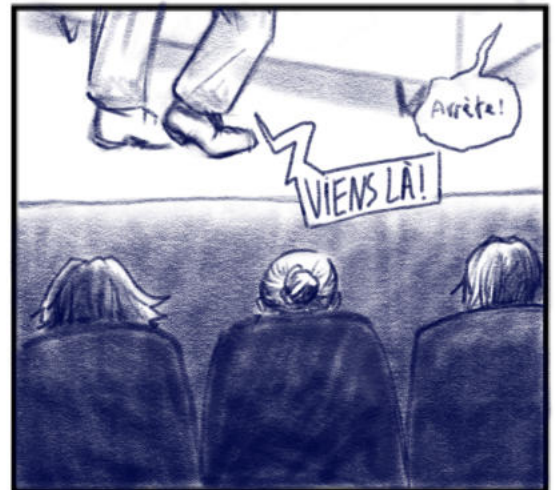
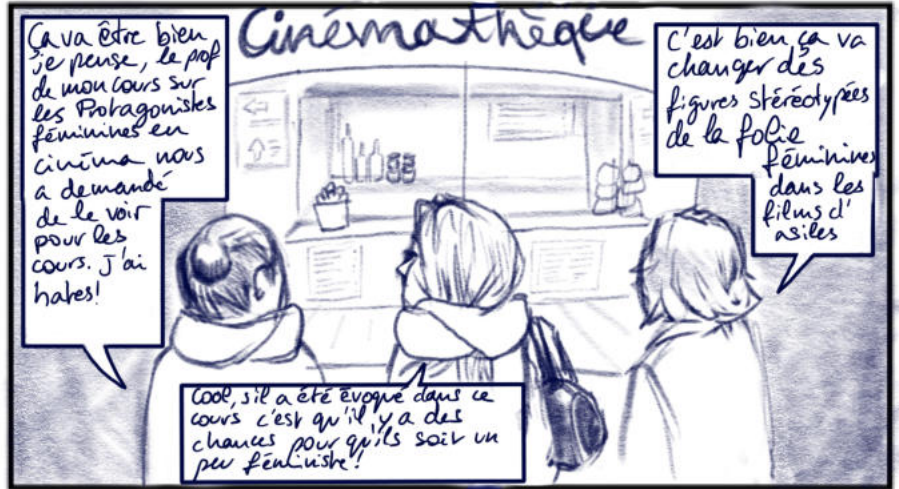


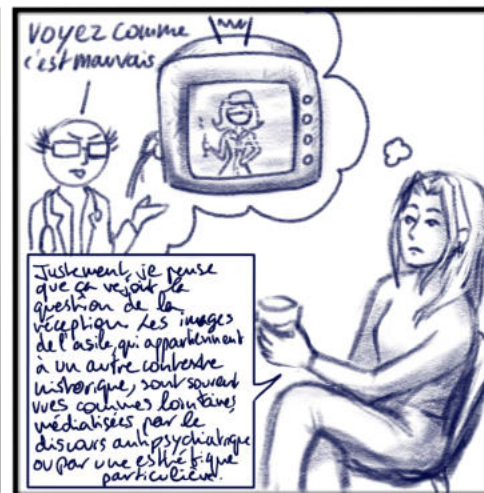
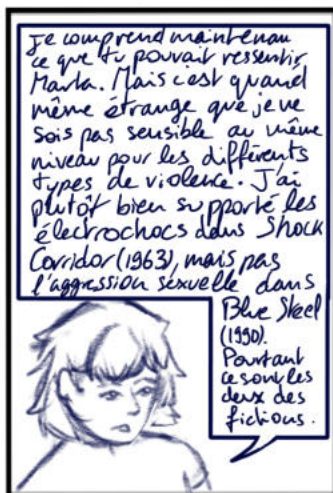
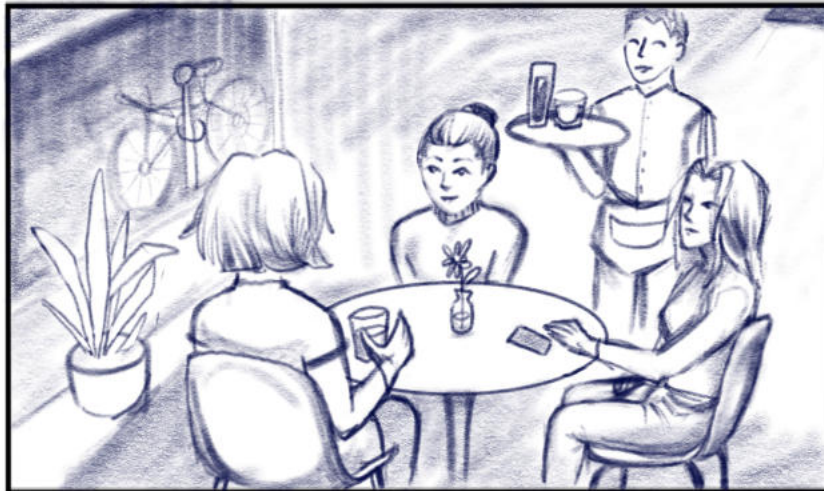
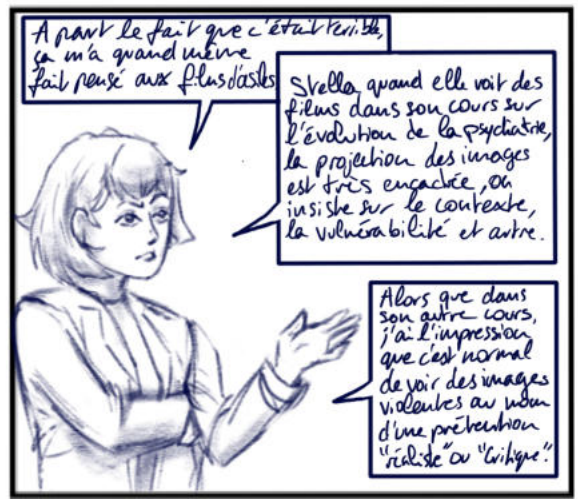
Il avait la tête floutée, sur qui les médecins et infirmières mettaient des électrodes. Je vois qu'il était attaché au lit. Et pour bien montrer les "fabuleux" effets de la machine, ils l'ont même mis à nu pour qu'on voit les convulsions... C'était vraiment affreux, mais c'était aussi mon choix de voir ça, parce qu'on a été prévenu, parce que on pouvait sortir, parce que la prof trouvait que c'était pertinent et parce que le patient était anonymisé.



Mais ça reste choquant surtout avec cet exemple. Il faut protéger les victimes. Tu vois l'aise que ce patient était consentant de se faire électrochoc le cerveau??

Non, je suis d'accord, mais tu vois Stella en avait conscience quand elle a regardé le film utilitaire. Et peut-être que le patient a donné son accord par la suite pour projeter ce film à l'université.





Ah d'accord, intéressant. Beaucoup des
scènes de violence ne sont pas seulement
liées à l'intensité objective de la violence
montrée, mais aussi à sa proximité avec
notre réalité proche.



Il y a un lien entre la
scène de violence et ce qu'on
a vu en cours : Une image
violente n'a pas le même
effet selon le contexte de
diffusion, ...

... la préparation du
public et la manière
dont on reconnaît ou
pas la vulnérabilité
des personnes concernées.



Oui et la vraie question
c'est peut-être pas seulement
« faut-il montrer ces images ? »
mais plutôt « dans quelles
conditions, pour qui, et avec quel
travail critique autour d'elles ? »



Oui, je pense que ça peut être beaucoup de
problème. Mais, je pense tout de même
qu'il faut faire attention aux choix des images



Bien sûr! Mais ce
choix est subjectif!
Le savoir de violence
est différent pour
chacun. On peut pas
bannir les films d'horreur.
Enfin bref, on est
reparti pour une heure
de débat là.

Oui là on va passer la
soirée! Je trouve ça super
qu'on nous sensibilise à
ce genre de question,
surtout avec toutes les
images qu'on peut voir partout

Fin.

Cinéma et antipsychiatrie : images d'un mythe

Sous la direction de madame Mireille Berton

Format : bande dessinée

Bibliographie :

DIDI-HUBERMAN Georges, *Images malgré tout*, Paris, Éditions de Minuit, 2003.

O'RAWE Des. « The Politics of Observation: Documentary Film and Radical Psychiatry. », dans : *Journal of Aesthetics & Culture* 11, no 1 (2019). URL :

https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/20004214.2019.1568791?utm_source=chatgpt.com#abstract

O'RAWE Des. « Contrary to Reason: Documentary Film-Making and Alternative Psychotherapies. », dans : *History of Psychiatry* 35, no 3 (2024) : 265-283. URL :

https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/09526951231155058?utm_source=chatgpt.com

SZAZS Thomas, « The Titicut Follies: The Forgotten Story of a Case of Psychiatric Censorship. », dans : *History of Psychiatry* 18, no 1 (2007) : 123-125. URL :

<https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0957154X07073814>

Filmographie :

Forman Miloš, *Vol au-dessus d'un Nid de Coucou* (One Flew Over the Cuckoo's Nest). États-Unis, 1975.

Fuller Samuel, *Shock Corridor*, États-Unis, 1963.

Litvak Anatole, *The Snake Pit*, États-Unis, 1948.

Ruspoli Mario, *Regards sur la folie*, France, 1962.

Van Gasteren Louis, *Vous comprenez maintenant pourquoi je pleure ?* (Now Do You Get It Why I Cry?), Pays-Bas, 1969.

Weine Robert, *Le Cabinet du docteur Caligari* (Das Cabinet des Dr. Caligari), Allemagne, 1920.

Wiseman Frederick, *Titicut Follies*, États-Unis, 1967.